

M. Douglas: Il s'agit ici d'une des rares compagnies pétrolières du Canada qui pourraient devenir importantes. A mon avis, il est tragique pour n'importe quel pays que toute son activité en matière de production et de transformation du pétrole se trouve entre les mains de sociétés étrangères. Une telle situation ne dénote sûrement pas beaucoup de fierté nationale ni un sentiment bien vif d'identité nationale.

Le ministre n'a pas précisé si le gouvernement fédéral avait retiré son offre. Selon lui, M. Brown aurait informé le gouvernement qu'il voulait continuer à négocier avec des acheteurs privés du Canada en vue de la vente de sa participation dans la Home Oil. Si ces négociations aboutissent et que la compagnie demeure entre les mains de Canadiens, nous en serons satisfaits. J'espère, cependant, que le ministre peut nous assurer que, dans le cas d'un échec de ces négociations, il continuera de travailler en vue d'obtenir que le contrôle de la compagnie demeure au Canada.

Le ministre peut dire, comme il l'a déjà fait, qu'il n'a pas les pouvoirs nécessaires pour empêcher que la propriété de la société n'échappe aux Canadiens. Moi je dis que ce n'est pas l'absence de pouvoir—mais l'absence d'une politique officielle, en matière de propriété étrangère.

Des voix: Bravo!

M. Douglas: Il y a plus de trois ans qu'une commission royale d'enquête a présenté un rapport sur la question. Nous attendons depuis lors que le gouvernement élabore une politique visant la propriété étrangère. Le ministre du Revenu national, à qui incombe cette responsabilité, n'a pas encore publié un Livre blanc et le gouvernement n'a pas encore arrêté une politique. Des problèmes comme ceux de la Société Home Oil continueront de surgir jusqu'à ce que le gouvernement établisse une politique relative à la propriété étrangère dans notre pays.

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, nous sommes satisfaits de constater avec quelle prudence le gouvernement semble vouloir régler le problème de la Home Oil même si les négociations ne sont peut-être pas aussi bonnes que le ministre l'aurait souhaité.

Nous sommes d'avis, comme nous l'avons déjà dit à la Chambre, que l'industrie pétrolière du Canada devrait demeurer entièrement canadienne, mais nous trouvons un peu contradictoire, comme certains députés l'ont mentionné, de constater que, malheureusement, en ce qui a trait aux investissements américains au Canada, il est plus avantageux d'être Américain que Canadien. C'est ce que nous trouvons illogique, et nous souhaitons que le gouvernement puisse, avant longtemps, réviser ses politiques fiscale et douanière, relativement aux investissements américains au Canada, afin de permettre aux Canadiens qui voudraient négocier dans de telles circonstances d'avoir au moins les mêmes avantages. Nous ne demandons pas davantage, malgré que nous devrions avoir davantage. Je sais que le ministre semble actuellement vouloir faire des efforts dans le but de garder l'industrie pétrolière entièrement canadienne, mais je ne suis pas encore convaincu que le ministre du Revenu national (M. Gray) lui aide en ce sens.

[M. Douglas.]

QUESTIONS ORALES

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Comme 97,000 personnes suivent maintenant des cours de recyclage et que 675,000 sont classées comme chômeurs par le Bureau fédéral de la statistique, ce qui fait un total de 772,000 chômeurs pour le mois de février, ou 7.1 p. 100 de la main-d'œuvre, statistique désaisonnalisée, la plus élevée d'ailleurs depuis les années 30, le premier ministre voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement reconsidérera sa décision de ne pas stimuler l'économie et s'il décidera, en agissant dans ce sens, de contrer cette très fâcheuse tendance qui cause tant de difficultés et de souffrances dans tout le pays?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, l'honorable député doit savoir que nous donnions effectivement une impulsion à l'économie lorsque nous avons amorcé en mars dernier une série d'encouragements auxquels nous en avons ajouté d'autres les mois suivants. Le député sait que l'efficacité de ces mesures prend un certain temps à se révéler. Leur effet se fait maintenant sentir. S'il examine les indices économiques, il constatera que de fait, l'économie est stimulée sensiblement.

L'hon. M. Hees: Le premier ministre ne se rend-il pas compte, après avoir examiné ces chiffres, que les domaines qui devaient être stimulés par les mesures mentionnées par le premier ministre n'ont pas réalisé de plus grands progrès depuis 12 mois que durant les 12 mois précédents et ne constate-t-il pas que les mesures que le gouvernement prétend avoir adoptées ont été entièrement inefficaces?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, tels ne sont pas les faits et par conséquent, je ne peux pas m'en «rendre compte», comme le dit l'honorable représentant.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, tels sont les faits et si le premier ministre veut prendre la peine de les étudier, il constatera qu'il en est ainsi.

* * *

LE PÉTROLE

LES PROJETS DE PIPE-LINES—LA LOI SUR L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE ET LES ÉTUDES ÉCOLOGIQUES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): La question que je voudrais poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources découle de la déclaration du ministre des Pêches et des Forêts selon laquelle il faudrait modifier la loi sur l'Office national de l'énergie afin d'obliger les sociétés pétrolières à présenter des données écologiques en plus des données techniques et économiques. Comme la déclaration va dans le sens d'une réponse